

TEL 04 74 94 30 44
FAX 04 74 94 32 41
etude.sqf@notaires.fr

PREMIERS ELEMENTS A FOURNIR
POUR L'OUVERTURE D'UN DOSSIER DE SUCCESSION

Éléments d'état civil

- 1 original de l'acte de décès,
- Le livret de famille du défunt (la photocopie sera faite sur place),
- La copie du contrat de mariage du défunt (si vous êtes concerné),
- La copie de la pièce d'identité de tous les héritiers,
- le document d'état civil rempli par chaque héritier ; à télécharger : **ICI**
- Le RIB de chaque héritier sur lequel il y a lieu d'apposer votre signature,

Éléments d'actif

- Les titres de propriété des biens immobiliers appartenant au défunt (sauf si les actes sont à l'Étude),
- Une copie d'un relevé de compte de chaque banque du défunt (et son conjoint)
- La copie d'un courrier de chaque caisse de retraite et mutuelle,
- Les coordonnées des organismes d'assurance vie,
- La copie de la carte grise du(ou des) véhicule(s) du défunt (et de son conjoint)

Éléments de passif

- La copie de la facture des frais funéraires,
- La copie de la dernière taxe foncière, taxe d'habitation, IRPP,
- Les coordonnées de la maison de retraite s'il y a lieu,
- S'il existe des prêts en cours au nom du défunt (et/ou son conjoint)
Les coordonnées du (ou des) organisme(s) de prêt.

L'analyse complète du dossier sera effectué par votre notaire lors du rendez vous d'ouverture. A ce moment, un acompte sur frais de 500,00 € vous sera par ailleurs demandé.



Mon Notaire
rend mes projets
plus sûrs